

Ampliations

Diffusion papier :	2
Centre de documentation et d'information/Service des Séances	1
JONC	1
Diffusion électronique :	
Centre de documentation et d'information	1
JONC	1

PREMIERE MANDATURE

CONGRES DES JEUNES

COMPTE RENDU INTEGRAL DES DEBATS
5^{ème} séance
du samedi 13 mai 2017
(matin et après-midi)

L'an deux mille dix-sept, le samedi treize mai à huit heures, le congrès des jeunes de la Nouvelle-Calédonie s'est réuni dans la salle de ses délibérations, 1 boulevard Vauban, sous la présidence de monsieur Thierry Santa, président.

- *Mmes Backès et Faivre entrent dans la salle des délibérations. Il est 8 heures 05.*

Présents : Mme Andréa-Song, Mme Backès, Mme Faivre, Mme Hmeun, M. Lecourieux, Mme Robineau, M. Sam.

- *M. Emmanuel Bérart, conseiller auprès de Mme Hélène lékawé en charge d'animer et de contrôler le secteur de l'enseignement, participe également à ce congrès des jeunes.*

Assisté de :

- *Mme Karen Cazeau, directrice de la DDEC ;*

- *M. David Verger, président de l'assemblée territoriale de Wallis et Futuna.*

M. le Président. Nous allons commencer notre séance. Avant tout, bonjour à tous. Je salue les conseillers de la jeunesse calédonienne qui sont présents ce matin. Je salue le représentant de monsieur le vice-recteur. Je salue bien entendu madame Cazeau, madame la directrice de la DDEC. Je salue le ou les représentants de l'alliance scolaire de l'église évangélique (ASEE). Je salue la présence de mes deux collègues, madame Backès et madame Faivre, ici présentes. Je salue la présence de monsieur David Verger, président de l'assemblée territoriale de Wallis et Futuna, qui nous a fait l'honneur d'être présent ce matin, à l'occasion d'une visite sur le territoire. Donc merci d'avoir pris ce temps, monsieur Verger. Monsieur le Secrétaire général, je vous salue, ainsi que tous les collègues de l'administration du congrès de la Nouvelle-Calédonie. Et je salue bien sûr nos amis de la presse, présents ce matin.

Cette séance a été convoquée par courrier en date du 2 mai 2017 et diffusé le même jour aux différents partenaires et membres du conseil de la jeunesse calédonienne.

Monsieur le Secrétaire général, est-ce que vous pouvez vérifier les conditions de quorum. Ne vous inquiétez pas, c'est très formalisme au départ, mais après ça sera plus tranquille par la suite.

Monsieur le secrétaire général, vous avez la parole.

M. le secrétaire général. Merci, monsieur le Président. Pour la vérification du quorum, monsieur le Président, je vais procéder à l'appel. Donc pour les conseillers de la jeunesse calédonienne présents, lorsque je vais appeler votre nom, il s'agira pour vous de lever la main, sachant qu'on nous a, par ailleurs, signaler des absences, monsieur le Président.

Présents : Aben Aurore, Adjou Laanë, Bako Lindsay, Barny Eva, Bierge Lauryne, Bole Océane, Carlen Eléonore, Chummum Bénazire, Enoka Quentin, Faguinou Luc, Gastaldi Océane, Gnai Luiggi, Goapana Nora, Gope-Fenepej Sonya, Hnalaïne Augustine, Hnepeune Axèle, Hnepeune Lizzie, Kaouma Annie, Larthomas Orana, Lemattre Luana, Lignièrès Emmanuel, Maitran Daniel, Malie Alphonsine, Maluia Christmas, Marie-Sainte Maxime, Mimart Joshua, Munikihaafata Enza, Nirikani Thierry, Noneane Vladimir, Oniary Darys, Piaa Romain, Poaraoupoepoe Catherine, Sari Juliette, Siwa Pamani, Solomita Warda, Teanyouen Véronique,

Tein-Pouawi Gabriel, Tiaouvane Soraya, Tuahu Leslie, Vander-Wellen Ylan, Wahicko Sanima, Walewene Romain, Welet Christian, Wete Frédérique.

Absents excusés : Chavez Shirley, Filimoaga Valencia, Hnaune Rena, Maperi Séverine, Meandu-Poveu Rodérick, Nonmoira Clément, Poigoune Loïc, Tausie Navaronne, TEIN Joselyn, Wapo Gueverstone.

Les conditions de quorum sont remplies, monsieur le Président. Je m'excuse encore une fois, si j'ai écorché certains noms. Je vous remercie.

- M. Sam entre dans la salle des délibérations. Il est 8 heures 07.

M. le Président. Merci, monsieur le Secrétaire général. Donc, c'est comme cela qu'on fait. A chaque fois qu'une séance du congrès commence, le Secrétaire général vérifie, ce qu'on appelle les conditions de quorum, parce que pour qu'une séance puisse se tenir, il faut qu'au moins la moitié des membres de l'assemblée soit présent, pour pouvoir donc ouvrir les travaux de la séance.

Je vais vous dire un petit mot avant de rentrer véritablement dans le vif du sujet.

Bonjour monsieur Sam, un collègue également conseiller de la Nouvelle-Calédonie. J'ai dit déjà madame Faivre, je ne sais pas s'il y a d'autre qui sont arrivé depuis. Très bien.

C'est avec joie et fierté que je préside aujourd'hui cette première séance de la nouvelle mandature du congrès des jeunes de la Nouvelle-Calédonie. Je vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue au sein de cet hémicycle. Quand je parcours du regard cette salle, et que j'observe vos visages, j'y vois une chance pour le congrès de la Nouvelle-Calédonie, et pour moi-même, de mieux connaître la jeunesse calédonienne que vous représentez. Je n'y vois pas l'image caricaturale, trop souvent véhiculée par les médias, d'une jeunesse en déviance, prête à basculer dans la délinquance. J'y vois des jeunes hommes et des jeunes femmes qui veulent s'investir et façonner l'avenir de notre beau pays. Vous avez en vous et porté ici, tous les rêves, toutes les craintes, et toutes les ambitions des jeunes calédoniens. Nous sommes présents aujourd'hui, et tout au long de cette mandature, pour pouvoir répondre aux questions que vous vous posez. Vous êtes les nouveaux conseillers de la jeunesse calédonienne. Et vous allez donc reprendre le flambeau de vos prédécesseurs dont je salue la qualité du travail accompli. Un travail de sensibilisation et d'interpellation des élus, sur diverses thématiques de société qui impactent directement la jeunesse. Les avancées ont été nombreuses et des actions concrètes ont pu être réalisées avec l'aide et le soutien des institutions locales, notamment pour la prévention des violences physiques et psychologiques, la nécessité de médiation dans les établissements scolaires, la prévention des grossesses précoces, mais aussi et surtout, en faveur du respect de l'environnement. Vous pouvez vous rendre compte du travail accompli grâce à synthèse qui vous a été distribuée. Mais comment évoquer l'héritage de la première mandature sans parler du logo que vous arborez tous, sur vos polos. Ce logo représente, selon moi, tous ce qui fait la richesse de la Nouvelle-Calédonie. La poignée de main historique qui nous rappelle à tous que le dialogue est et reste l'unique manière de pouvoir construire un destin commun durable. Le cagou, qui représente tous les calédoniens et toutes les calédoniennes, quel que soit leur origine, leur couleur, leur religion. Et enfin, la fougère, qui illustre la jeunesse de la Nouvelle-Calédonie.

Mesdemoiselles et messieurs, par votre présence, vous vous inscrivez dans les pas de vos aînés et aller poursuivre les travaux engagés sur l'amélioration de la condition des jeunes calédoniens. Je tiens à vous avertir que les discussions que vous aurez durant cette nouvelle mandature seront animées, peut-être houleuses et difficiles, mais au final, toujours constructives.

N'oubliez jamais que vous êtes ici, pour débattre, confronter vos idées, vos visions, et pouvoir par l'échange apporter votre contribution à la construction d'un destin commun. Vous êtes ici, pour vous exprimer, et partager vos opinions dans un respect mutuel. N'oubliez jamais que le partage ne peut se concevoir que par l'écoute. Je sais tout le travail de préparation qui va vous être demandé pour vous permettre de formuler vos vœux en commission. Ces vœux seront transmis aux différentes institutions calédoniennes, qui y répondront avant la fin de votre mandature. A l'issue de mon discours, vous devriez élire parmi vous le président ou la présidente du congrès de la jeunesse calédonienne, que j'aurais l'honneur d'assister dans son mandat. Je souhaite, en connaissance de cause, bonne chance et bon courage à tous les candidats à la présidence pour convaincre vos collègues de voter pour vous.

Après le discours du nouveau président ou présidente élu, qui sera, je n'en doute pas, vous impressionner, vous devriez également désigner le ou la vice-présidente qui l'accompagnera au cours de cette mandature. Viendra alors la nomination des membres des commissions intérieures au nombre de cinq, comme cela est prévu dans notre règlement intérieur :

- une commission contre les violences,
- une commission avenir,
- une commission santé,
- une commission loisir,
- une commission environnement.

La deuxième partie de cette matinée sera, comme vous le savez, consacrée au travail en commission. Les membres du congrès ici présents pourront vous expliquer plus en détail ce que vous devriez accomplir. Nous nous retrouverons tous à 12 heures, dans l'espace dialogue, au rez-de-chaussée du bâtiment, afin de déjeuner et de faire une pause dans cette journée qui s'annonce les plus constructive.

Enfin, après ce déjeuner, nous entrerons en séance publique, en séance plénière, où seront votés les thèmes des commissions et débattus les travaux que vous allez accomplir au cours des prochains mois.

Pour conclure, je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble de nos partenaires, la DDEC (*direction diocésaine de l'enseignement catholique*), l'ASEE (*alliance scolaire de l'église évangélique*), la FELP (*fédération de l'enseignement libre protestant*), sans oublier le Vice-Rectorat, sans lesquels cet évènement n'aurait pas pu voir le jour. Je souhaite une excellente journée de travail à toutes et à tous au sein du congrès des jeunes de la Nouvelle-Calédonie.

(Applaudissements.)

- Mme Andrea-Song entre dans la salle des délibérations. Il est 8 heures 10.

- Paule Lepeu entre dans la salle des délibérations. Il est 8 heures 15.

Je vous le disais, le premier point à l'ordre du jour de notre séance concerne l'élection du président ou de la présidente du congrès de la Nouvelle-Calédonie, qui sera suivi par l'élection du vice-président ou vice-présidente. On continuera avec la désignation des membres des commissions intérieures. Vous allez ensuite vous réunir en commission. Au cours de ces réunions de commission, la première chose que vous allez faire, c'est élire les bureaux des commissions, c'est-à-dire les présidents, vice-présidents et rapporteurs. Après le déjeuner, on se retrouvera en séance plénière où

chaque rapporteur de commission présentera les propositions de sa commission de thème à étudier pour les sessions à venir dans votre mandature.

On va vous demander de prioriser vos idées et de définir quatre thèmes uniquement, de manière à vraiment cirier le travail que vous allez effectuer en commission et de manière à essayer d'obtenir encore une fois, les réponses les plus concrètes de la part des institutions, à qui nous allons envoyer vos propositions. Et quand je dis institutions, c'est au sens le plus large, qui sont à la fois les communes, les provinces, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, le congrès lui-même, il y a des choses qu'on pourrait peut-être faire nous, directement ici. Mais je pense aussi à nos partenaires, bien entendu, avec qui nous travaillons.

On y va ! On commence ! Première question, y a-t-il des candidatures à la présidence du congrès de la jeunesse calédonienne ? Vous avez devant vous, des micros. Utilisez vos micros. Il suffit d'appuyer sur le bouton qui est juste en face pour pouvoir parler et qu'on puisse bien vous entendre.

Y a-t-il donc des candidatures à la présidence du congrès de la jeunesse calédonienne ?

Il faut qu'on ait au moins une candidature ! (*Rires.*) Si vous êtes candidat, levez la main et appuyez sur votre micro. Mademoiselle, donnez-nous votre nom s'il vous plaît.

Leslie Tuahu, *conseillère de la jeunesse calédonienne*. Je suis Tuahu Leslie, et je présente ma candidature pour la présidence.

M. le Président. Est-ce qu'il y a d'autre candidature ? Mademoiselle, vous avez la parole.

Sanima Waiko, *conseillère de la jeunesse calédonienne*. Je m'appelle Sanima Waiko et je présente également ma candidature pour la présidence.

M. le Président. Y a-t-il d'autre candidature ? Mademoiselle, vous avez la parole.

Sonya Gope-Fenepej, *conseillère de la jeunesse calédonienne*. Je me nomme Gope-Fenepej Sonya, moi aussi je me présente pour être présidente.

M. le Président. Très bien. Est-ce qu'il y a d'autres candidatures ? Non, pas d'autre candidature. Très bien. Le principe veut que chacune des candidates disent un mot pour essayer de convaincre vos collègues de voter pour vous. Et on procédera ensuite au vote pour élire notre présidente. Qui veut commencer ? Mademoiselle Sonya Gope-Fenepej, vous avez la parole.

Sonya Gope-Fenepej, *conseillère de la jeunesse calédonienne*. Bonjour monsieur le Président. Bonjour tout le monde. Je me présente, je m'appelle Sonya Gope-Fenepej. Je suis en seconde professionnelle des îles, Williama Haudra, à Lifou. Si je suis ici aujourd'hui, c'est pour représenter les jeunes de ce pays, mon pays. Donc, si vous votez pour moi, je serais la première fille des îles à être présidente du congrès de la jeunesse de la Nouvelle-Calédonie. Je vais vous présenter les intérêts de mon élection. Être présidente, pour moi, ce n'est pas seulement siéger dans une assemblée, mais c'est aussi de parler entre nous, pour nous. Ainsi les débats que nous organiseront permettront de choisir ensemble des projets qui aident les jeunes à se sentir bien, quel que soit le domaine concerné. Il nous faudra trouver des alternatives afin de lutter contre les violences, ou encore sensibiliser nos confrères à propos de l'environnement. Si vous m'élevez, je m'engage à soutenir nos propositions afin de faire valoir la parole des jeunes. Je suis sûr que nous avons de nombreuses

idées. Et je les défendrai humblement et fièrement quel que soit les circonstances, durant lesquelles je nous représenterai. J'ai confiance en ce pays comme j'ai confiance en mes frères du nord, du sud, ou mes cousins des îles. Je crois en une jeunesse qui sait se faire entendre, se faire respecter. C'est cette jeunesse que je veux représenter. Si vous croyez en vous, en moi, élevez-moi.

(Applaudissements.)

M. le Président. Merci, Sonya Gope-Fenepej. Très bien. Ensuite, Sanima Wahicko, vous avez la parole.

Sanima Wahicko. Merci, monsieur le Président. Je me présente, je suis Wahicko Sanima. Je suis au lycée de Conception. On m'a dit de faire cela, mais bon. Enfin, j'aimerais bien essayer. Pour toute la Nouvelle-Calédonie, il s'agit pour moi de faire valoriser la jeunesse et leur montrer comment on peut partager. *(Rires.)* Et pour aussi dans chaque lycée, il faut plus d'ambiance parce qu'en fait, j'ai remarqué que dans chaque lycée, il y a toujours de la violence, comme on vient d'en parler. Et pour le coup c'est mieux de partager ce qu'ils ont en eux-mêmes et de ne pas garder. Et il faut s'exprimer. Il y a aussi l'art. Tout est possible avec l'art parce qu'on peut s'exprimer librement. Voilà, c'est tous ce que je voulais dire. Merci.

(Applaudissements.)

M. le Président. Merci, Sanima Waiko. Rapidement, je salue la présence de madame Andréa-Song, qui nous a rejoints, conseillère de la Nouvelle-Calédonie. Merci Nicole ! Et la présence de Paule Lepeu, qui était la présidente du congrès de la jeunesse calédonienne de la mandature précédente. Merci d'être présente.

(Applaudissements.)

On va finir avec Leslie Tuahu.

Lesly Tuahu. Bonjour à tous. Je m'appelle Leslie Tuahu, j'ai 17 ans, bientôt la majorité, vous êtes tous invité, bien sûr. *(Rires dans l'hémicycle.)* Je suis originaire de La Foa. Ma mère est kanak, originaire de Poindimié et mon père est tahitien né à Tahiti. Et depuis mon plus jeune âge, j'ai grandi à La Foa. Je suis actuellement lycéenne en première STMG Science et gestion, management au lycée du Grand Nouméa. Je m'intéresse à l'avenir de la jeunesse calédonienne, notamment concernant les thèmes de la lutte contre les violences, la construction de notre avenir, tous ce qui est attrait à la santé, les loisirs, qui peuvent être développés à destination des jeunes et des familles. Et ainsi que la préservation de notre environnement.

Mon souhait de vous représenter à la présidence du congrès des jeunes, pourquoi alors me choisir et pas les autres ? Je vous aime beaucoup ! *(Rires.)* Tout simplement parce que je suis très motivée, je n'ai pas peur de parler en public. Les premiers jours vont être difficiles, bien sûr, mais comme on nous l'a très bien dit, c'est une question de confiance en soi. J'ai un très fort caractère, je pourrais donner mon opinion et défendre mes idées. Je pense que ce sont des qualités importantes pour assumer correctement cette fonction de présidente.

Pour conclure, mon but sera d'améliorer les conditions de l'ensemble des jeunes du territoire, d'être à l'écoute, d'avoir un bon relais et mettre en valeur le partage des idées de chacun. Je vous promets d'être une bonne représentante pour la jeunesse calédonienne. Ce sera également une expérience enrichissante. Merci, pour votre attention, j'espère que vous voterez pour moi.

(Applaudissements.)

M. le Président. Très bien. Merci beaucoup Leslie. On va donc procéder au vote. Ce que je vous propose, c'est de faire un vote à main levée, ce sera plus rapide. Normalement, quand on élit le président du congrès avec son bureau, c'est un vote à bulletin secret. Mais pour aller un peu plus vite ce matin, si vous le voulez bien, on va faire un vote à main levée. Cela veut dire que lorsque je vais annoncer les noms des candidats, ceux qui sont favorables à ce nom, vous levez la main et on comptera le nombre de voix sur le candidat concerné. Bien sûr, évitez de lever deux fois la main. *(Rires.)* Donc faites un choix ! Ça fait partie du rôle d'élu aussi, c'est de faire un choix à un moment donné, même si c'est difficile parfois.

On y va ! On va faire dans l'ordre des prises de parole, comme ça, ça sera clair pour tout le monde. Donc qui est pour la candidature de Sonya Gope-Fenepej? Sonya, tu as le droit de voter pour toi. *(Rires.)*

Résultat du vote :

Pour : 11 voix

Qui est pour la candidature de Sanima Wahicko ? Sanima, tu peux voter pour toi aussi. *(Rires.)*

Résultat du vote :

Pour : 3 voix

Qui est pour la candidature de Leslie Tuahu ?

Résultat du vote :

Pour : 26 voix

Très bien. Monsieur le Secrétaire général, est-ce que vous pouvez nous donner les résultats du vote s'il vous plaît ?

M. le secrétaire général. Merci, monsieur le Président. Pour Sonya Gope-Fenepej, 11 voix se sont exprimés ; Pour Sanima Wahicko, 3 voix ; Et enfin pour Leslie Tuahu, 26 voix.

(Applaudissements.)

M. le Président. Félicitation Leslie Tuahu !

Leslie Tuahu, *présidente du congrès des jeunes.* Merci, monsieur le Président. Merci à tous.

M. le Président. Leslie Tuahu, je te propose de venir prendre ma place, c'est là où tu seras assise maintenant. Pendant toutes les autres séances à venir c'est là où tu seras assise. Tu vas t'asseoir à ma place. Viens rejoins-moi.

- *Leslie Tuahu prends son siège de présidente au côté du Président Thierry Santa.*

(Applaudissements.)

M. le Président. En général, notre présidente nouvellement élue dit un petit mot pour dire ce que tu ressens après cette élection, et ensuite, il faudra procéder à l'élection de ton ou ta vice-présidente. Leslie Tuahu, vous avez la parole.

Melle la Présidente. Merci, monsieur le Président.

Monsieur le Président du congrès,
Mesdemoiselles et messieurs les membres du congrès des jeunes,
Mesdames et messieurs,

Je vous remercie et j'aimerais vous exprimer ma gratitude. Je suis très honorée de la confiance que vous m'avez accordée en votant pour moi aujourd'hui. Le choix était difficile parmi tous les autres candidats que je salue également. Je me réjouis à l'idée de travailler avec eux dans notre volonté de participer à la construction d'un destin commun pour la Nouvelle-Calédonie. C'est un véritable honneur pour moi de me trouver au côté du Président Thierry Santa et de pouvoir vous représenter durant ces deux prochaines années.

Mais c'est également une grande responsabilité que je ne prends pas à la légère. Je suis déterminée à obtenir des résultats pour la jeunesse calédonienne et je suis convaincu que tous, ensemble, nous y parviendrons et ravirons les élus qui nous ont fait confiance.

Je vous souhaite à tous, un bon travail en commission et, je sais d'avance que les travaux que vous allez effectuer en cette fin de matinée seront de qualité. Désormais, nous allons procéder à l'élection du ou de la vice-présidente du congrès des jeunes.

Bon courage et bonne chance à tous les candidats !

(Applaudissements.)

Y a-t-il des candidats ou candidates volontaires pour le poste de vice-président ?

- 1^{ère} candidature : Eléonore Carlen, lycée Dokamo

- 2^{ème} : Maxime Marie-Sainte, lycée du Mont-Dore

Leslie Tuahu. Y a-t-il d'autres volontaires ?

- 3^{ème} : Lauryne Bierge, lycée François-d'Assise Bourail

- 4^{ème} : Oniary Darris, lycée Marcellin Champagnat

Nous allons procéder au vote. Est-ce que vous voulez dire un mot ? Non. On procède alors au vote. Qui est pour la candidature d'Eléonore Carlen ?

Résultat du vote :

Pour : 14

Qui est pour la candidature de Maxime Marie-Sainte ?

Résultat du vote :

Pour : 9

Qui est pour la candidature de Lauryne ?

Résultat du vote :

Pour : 3

Qui est pour la candidature de Darris Oniary ?

Pour : 8

Monsieur le secrétaire générale, est-ce que vous pouvez nous donner les résultats du vote, s'il vous plaît ?

M. le Secrétaire général. Bien, madame la Présidente, monsieur le Président, je vais donner le décompte. Pour la candidature d'Eléonore, il y a eu 14 voix qui se sont exprimés. Pour la candidature de maxime, il y a eu 9 voix. Pour la candidature de Lauryne, il y a eu 3 voix. Et enfin, pour la candidature de Darris, il y a eu 8 voix.

Melle la présidente. C'est Eléonore la vice-présidente.

(Applaudissements.)

M. le Président. Madame la présidente, si je peux me permettre. C'est comme cela que ça se passe. Maintenant, en tant que Présidente, c'est toi qui donne la parole. Personne ne peut prendre la parole si tu n'y autorise pas. Et si vous voulez prendre la parole, il faut que vous la demandiez à madame la Présidente en levant la main. D'accord ! C'est comme ça que ça se passe pendant les séances pour que les choses se passent bien et que le président ou la présidente gère au mieux les débats qui vont se tenir.

Juste madame la Présidente, féliciter Eléonore Carlen, pour son élection en tant que vice-présidente. C'est un rôle important parce que c'est Eléonore qui est susceptible de vous remplacer si d'aventure, hélas, un jour, vous n'êtes pas disponible, pas présente, et bien c'est Eléonore qui sera à votre place. C'est le rôle de la vice-présidente. Félicitation encore pour ton élection Eléonore.

(Applaudissements.)

- Mme Robineau, M. Lecourieux, et M. Bérart entrent dans la salle des délibérations. Il est 8 heures 39.

Melle la Présidente. Je vais vous présenter les différentes commissions, qui sont au nombre de cinq : la commission des loisirs, la commission de l'environnement, la commission contre les violences, la commission de la santé et la commission de l'avenir.

On va élire les membres pour chaque commission, sachant qu'il y a 11 membres maximum par commission.

M. le Président. Madame la Présidente, est-ce que je peux prendre la parole, s'il vous plaît ?

Melle la Présidente. Monsieur le Président, vous avez la parole.

M. le Président. Merci, madame la Présidente. Juste pour saluer la présence de madame Nicole Robineau qui nous a rejoint, conseillère de la Nouvelle-Calédonie. Bonjour Nicole ! Egalement, monsieur Yoann Lecourieux, conseiller de la Nouvelle-Calédonie et troisième vice-président de notre assemblée. Et la présence de monsieur Bérart, qui représente madame Hélène Iékawé, membre du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, chargée de l'enseignement.

J'ai oublié de vous préciser que vous ne pouvez être membre que d'une seule commission et non de plusieurs. Je voulais juste le préciser parce que comme les commissions vont travailler en même temps les unes et les autres, c'est difficile d'être membre de plusieurs commissions, alors que dans l'assemblée normale, un conseiller peut être membre de plusieurs commissions. Les commissions ne travaillent pas en même temps, donc c'est possible. Mais là, dans le cadre du congrès des jeunes, comme les commissions se réunissent en même temps, vous pouvez être membre que d'une seule commission.

Melle la Présidente. Merci, monsieur le Président. Lorsqu'on va annoncer une commission, est-ce que vous pourriez dire votre nom au micro, s'il vous plaît ? Qui est pour la commission des loisirs ?

- Commission des loisirs :

Eléonore Carlen, Augustine Hnalaine, Thierry Nirikani, Aurore Aben, Alphonse Malie, Juliette Sari, Véronique Teanyouen, Eva Barny, Bénazire Chummum.

- Commission de l'environnement :

Nora Goapana, Lauryne Bierge, Warda Solomita, Joshua Mimart, Ylan Vander-Wellen, Christian Wellet, Romain Walewene, Frédérique Wete, Luigi Gnai.

- Commission contre les violences :

Soraya Tiaouvane, Luc Faguinou, Océane Gastaldi, Sanima Wahicko, Orana Larthomas, Océane Bole, Gabriel Tein-Pouawi, Sonya Gope-Fenepej, Vladimir Noneane.

- Commission de l'avenir :

Daniel Maitran, Emmanuel Lignières, Lizie Hnepeune, Annie Kaouma, Enza Munikihaafata, Christmas Maluia, Maxime Marie-Sainte, Pamani Siwa, Laanë Adjou, Romain Piaa.

Melle la Présidente. Monsieur le Président, vous avez la parole.

M. le Président. Merci, madame la Présidente. Juste pour préciser que je vous avais dit 11 membres maximum, mais vous voyez qu'on s'arrête à 9 membres parce que vous constatez que certains d'entre vous n'ont pas pu être présents aujourd'hui, donc on laisse un peu de place

finalement à vos camarades, collègues qui ne sont pas là aujourd'hui, et qui seront là, je l'espère, lors des prochaines réunions. Donc c'est pour cela qu'on s'arrête à 9 membres pour l'instant dans les commissions. D'accord !

- Commission de la santé :

Darys Oniary, Axèle Hnepeune, Catherine Poaraoupepoe, Quentin Enoka, Luana Lemattre, Leslie Tuahu.

Melle la Présidente. Monsieur le Président, vous avez la parole.

M. le Président. Merci, madame la Présidente. Il faut que chacun d'entre vous soit inscrit dans une commission. Est-ce qu'on vous a expliqué à quoi servaient les commissions ? J'avais oublié de vous poser la question tout à l'heure. En définitive, ce qu'il faut que vous sachiez, c'est que les travaux du congrès des adultes, en général, mais aussi votre congrès de la jeunesse calédonienne qui est calqué là-dessus, commencent d'abord en commission, c'est-à-dire que c'est en vous réunissant en commission que vous allez faire des propositions, réfléchir, avoir des idées qui vont s'aligner les unes après les autres. Et ensuite, quand vous aurez fait vos travaux en commission, on revient en séance plénière comme maintenant là. Ça s'appelle une séance plénière, c'est-à-dire que tout le monde est présent. Et c'est en séance plénière que les votes se font. Donc cet après-midi, on va revenir en séance plénière, après votre travail que vous allez faire ce matin en commission pour faire voter vos propositions. Et c'est la séance plénière qui va choisir, en final, les thématiques sur lesquelles vous allez travailler ensuite, pour les séances prochaines. C'est clair pour tout le monde ? Donc le travail de commission, c'est un travail préparatoire, en définitive à la décision qui est prise ensuite, en séance plénière. Les commissions ne décident de rien, elles proposent, et c'est l'assemblée qui vote ensuite, qui décide, après le travail des commissions. D'accord ! Donc là, il reste effectivement encore des places dans les commissions environnement, santé et loisirs. Et il faut que chacun des membres que vous êtes, soyez dans une commission. Vous ne pouvez pas rester à l'extérieur. Le travail va se faire encore une fois en commission. Vous êtes obligé de vous inscrire dans une commission pour pouvoir faire ce travail.

Melle la Présidente. Est-ce que tout le monde s'est inscrit dans une commission ? Il en manque trois élus qui ne se sont pas inscrits. Monsieur le secrétaire général, vous avez la parole.

M. le Secrétaire général. Merci, madame le Présidente. On est en train de pointer, mais Bénazire Chummum n'est pas dans une commission. C'est bien ça ?

Bénazire Chummum, *conseiller de la jeunesse calédonienne.* Je voulais être dans la commission des loisirs.

M. le Secrétaire général. Merci. Donc vous vous êtes concerté. Ce qui a été convenu, c'est qu'on va effectivement augmenter le nombre à 10 membres pour cette commission, et laisser une place pour les absents. Donc on intègre Bénazire Chummum dans la commission des loisirs.

Il y a encore deux personnes qui ne sont pas dans une commission. Qui parmi les conseillers ne s'est pas inscrit dans une commission, s'il vous plaît ?

Melle la Présidente. Merci, monsieur le Secrétaire général. Monsieur le Président, vous avez la parole.

M. le Président. Merci, madame la Présidente. Tout le monde s'est bien inscrit dans une commission, pas de problème ? Très bien. La prochaine étape, madame la Présidente, ça va être que les commissions se réunissent pour commencer à travailler sur différentes thématiques et propositions sur lesquelles vous souhaitez travailler pour les prochaines séances. Je vais demander, s'ils le veulent bien, à chacun de mes collègues, si l'un d'entre vous peut participer à ces commissions puisque la première étape consistera à nommer le bureau des commissions, comme on le fait nous-même, avec un président, vice-président, rapporteur. Et ensuite, peut-être, s'il vous pouvez aider nos jeunes conseillers de la jeunesse calédonienne dans la formulation de leurs propositions qui seront présentées cet après-midi, en assemblée plénière, si vous le voulez bien, et je vous en remercie.

- *La séance est suspendue. Il est 9 heures 05.*



- *Reprise de la séance. Il est 13 heures 09.*

Melle la présidence. Dans un premier temps, on va demander à chaque rapporteur de faire une synthèse de ce qui a été dit, et on commence par la commission santé. Catherine Poarapoepoe, tu as la parole.

Catherine Poarapoepoe, conseillère de la jeunesse calédonienne. Merci, madame la Présidente. La commission santé est présidée par Luana Lemattre, et on a Axèle Hnepeune comme vice-président, et moi-même rapporteur. Dans cette commission santé, on a parlé de certains points qui se passent ici, en Nouvelle-Calédonie par rapport au secteur de la santé, comme les épidémies, ou encore des addictions des jeunes. Une liste de thème a été dressée. Sur le thème du cannabis, les conseillers de la jeunesse soulignent le fait que parfois les jeunes commencent à fumer très tôt pour se faire accepter par des bandes. Quels moyens pour comprendre comment ces jeunes commencent à fumer ? Il faut identifier des médiateurs au sein des lycées, et prévoir à ce qu'il y ait des formations. Comment informer les jeunes ? L'information passe par les réseaux sociaux, par des interventions d'anciens jeunes ayant eus des addictions dans les établissements du second degré. Elle passe aussi par des interventions de jeunes souffrant d'addiction dans les établissements du second degré. Désolé je me suis trompée. Excusez-moi encore.

Melle la présidence. Monsieur le Président, vous avez la parole.

M. le Président. Merci, madame la Présidente. Je vais demander aux personnes qui étaient accompagnateurs dans les groupes, mettez-vous à côté de vos rapporteur respectifs, s'il vous plaît, pour pouvoir les aider dans la présentation de leur rapport de commission. Et on va redonner la parole à Catherine pour nous présenter les thèmes qui sont proposés par sa commission santé.

Catherine Poarapoepoe. Merci, monsieur le Président. Bon, je vais reprendre.

M. le Président. Ne t'inquiètes pas, ce n'est pas grave, c'est normal, c'est toujours comme ça au début. Il faut trouver ses marques. Donc vas-y.

Catherine Poarapoepoe. Nous avons abordé différents thèmes avec mes chers confrères :

- Aide humanitaire à la région Océanie
- Information et prévention sur le cannabis et le tabac chez les jeunes

- Information et prévention sur l'alcool chez les jeunes
- Sensibilisation et actions sur l'épidémie de dengue au sein des lycées
- Modification du nom de la commission : ajout de « action sociale » pour prendre le nom de « Commission de la santé et des actions sociales ».

Melle la Présidente. Merci, Catherine. Avez-vous une proposition à faire au niveau de la modification du nom de la commission ?

Catherine Poarapoepoe. Oui, madame la Présidente. Il s'agit de compléter l'intitulé de la commission de santé en rajoutant « actions sociales ».

Melle la présidente. Merci, Catherine. Parmi les cinq thèmes cités, il faut en choisir quatre.

Catherine Poarapoepoe. On a choisi entre nous le thème de l'information et prévention sur le cannabis et le tabac chez les jeunes, celui de l'information et prévention sur l'alcool chez les jeunes, et on supprime la prévention sur le tabac.

Melle la Présidente. Merci, Catherine. Y a-t-il des demandes d'intervention concernant cette liste des thèmes proposée par la commission santé ? Non, pas d'intervention. Nous allons donc procéder au vote. Qui est pour les propositions de la commission santé ?

M. le Président. Madame la Présidente, si vous me permettez.

Melle la Présidente. Monsieur le Président, vous avez la parole.

M. le Président. Donc là, en définitif, comme on a quatre thèmes à proprement parlé qui ont été proposés par la commission, donc ça correspond au nombre de ce que nous souhaitons au départ. Le cinquième étant uniquement une modification du nom de la commission, donc ce n'est pas un thème de travail à proprement parler. Je vais donc proposer à la Présidente de procéder à un vote global. Cela veut dire qu'il faut que vous disiez au moment où elle vous pose la question, si vous êtes d'accord avec les thèmes qui ont été proposés par la commission santé ou si vous n'êtes pas d'accord, à ce moment-là, vous votez contre. Mais dans le débat préalable, quand elle vous a demandé si quelqu'un voulait prendre la parole, vous avez aussi la possibilité en tant que membre du congrès, de faire d'autre proposition. Ce n'est pas parce que vous n'êtes pas dans la commission santé que vous n'avez pas le droit, vous-même, de faire des propositions également sur la thématique de la santé. Les commissions, comme je vous l'ai expliqué ce matin, ce sont des commissions de travail. Mais après, quand on arrive en assemblée, tous les membres de l'assemblée peuvent s'exprimer sur le sujet. Donc peut-être vous reposer encore une fois la question avant de procéder au vote, est-ce que quelqu'un souhaite prendre la parole, éventuellement pour faire d'autre proposition. Si ce n'est pas le cas, ce n'est pas le cas. Mais si c'est le cas, n'hésitez pas à le faire.

Melle la Présidente. Emmanuel Lignieres, tu as la parole.

Emmanuel Lignieres, conseiller de la jeunesse calédonienne. Merci, madame la Présidente. Concernant les informations de prévention sur le cannabis et sur le tabac chez les jeunes, je pense qu'il y a déjà des campagnes, car on peut voir des affiches dans nos établissements respectifs, du côté de l'infirmerie, etc. Je pense qu'il faudrait plutôt faire soit une vidéo pour mieux sensibiliser parce qu'au niveau de tout ce qui est affiche, souvent ça ne marque pas vraiment l'esprit. Comme on a pu le faire avec mes collègues de l'année dernière, avec différentes vidéos, ou des courts métrages.

Concernant l'information et la prévention de l'alcool chez les jeunes, ce serait bien aussi de faire de même, rassembler les trois dans un seul court métrage. Voilà.

M. le Président. Madame la Présidente. Peut-être vous redire précisément comment va s'organiser cette mandature. C'est une mandature sur deux ans. Aujourd'hui, l'objectif, c'est que vous choisissiez des thématiques de travail. Vous allez ensuite vous réunir à nouveau, une deuxième et une troisième fois, pour faire des propositions concrètes sur les thématiques de travail. Aujourd'hui, on n'est pas là pour faire des propositions à proprement parler. On est là pour choisir des thèmes de travail. C'est qu'ensuite, dans vos réflexions suivantes et dans vos réunions suivantes que vous allez formuler des propositions concrètes. Est-ce que vous comprenez ce que je suis en train de vous dire. Et enfin, la dernière séance, l'année prochaine, servira, comme je vous le disais ce matin, aux communes, aux provinces, au gouvernement, au congrès, à répondre à vos propositions. Donc encore une fois, la journée d'aujourd'hui doit servir à choisir des thématiques. Pourquoi je dis cela ? Parce qu'en l'occurrence, Emmanuel vient déjà quelque part d'avancer vers des propositions concrètes. Peut-être qu'effectivement, dans les discussions suivantes de la commission de la santé, la solution, la proposition qui sera présentée sera la réalisation d'un film. Mais c'est déjà une proposition concrète. Là, je pense que le fait de dire information, prévention sur le cannabis et sur le tabac, ça c'est une thématique. Après vous allez réfléchir à comment, quelle proposition vous allez faire pour informer, sensibiliser les jeunes sur le tabac et le cannabis. Vous comprenez ce que je veux dire. Donc c'est bien aujourd'hui, simplement choisir des thématiques. Nous ne rentrons pas encore, s'il vous plaît, parce que c'est une question de temps aussi, dans le débat des propositions à proprement parler. Ce n'est pas le jour, ce n'est pas le moment pour l'instant. Est-ce que c'est clair pour tout le monde ? C'est plus clair pour tout le monde.

Donc pour revenir peut-être sur les thématiques qui viennent d'être formulées par la commission de la santé, ce qu'il faut aujourd'hui, c'est que vous exprimiez sur : est-ce-que ces thématiques vous conviennent, ou est-ce qu'éventuellement, vous pensez à d'autre thématique ? Si ce n'est pas le cas, madame la Présidente, procédera au vote sur les thématiques qui ont été proposées par la commission santé. Donc si personne ne veut prendre la parole sur d'autre thématique, à ce moment-là, madame la Présidente fera procéder au vote de l'assemblée sur les thématiques qui ont été proposées par la commission. Y a-t-il des demandes de prise de parole ? Frédérique Weté, tu as la parole.

Frédérique Weté, conseillère de la jeunesse calédonienne. Merci, monsieur le Président. Quel est le but de rajouter « actions-sociales » dans l'intitulé de cette commission santé ?

Melle la présidente. Merci, Frédérique. Tout simplement parce que dans le mot santé on voulait plus approfondir. Je vais donner la parole à Luana, présidente de la commission santé.

Luana Lemattre, conseillère de la jeunesse calédonienne. Excusez-moi, pouvez-vous répéter la question s'il vous plaît ?

Melle la Présidente. Pourquoi avoir rajouté « actions-sociales » à l'appellation de la commission santé ?

Luana Lemattre. Merci, madame la Présidente. On a décidé de rajouter « action-sociales » parce que le thème de la santé c'est beaucoup trop vaste, et on a eu du mal à débiter sur le sujet au tout début de la séance en commission. Un membre de la commission sénior nous a dit qu'action social, chez eux, ils l'ont rajouté pour approfondir le sujet, pour avoir plus de thèmes en relation. Mais un thème qui est ouvert à beaucoup plus de chose. Voilà. Tu veux que je réexplique ou c'est bon ?

Melle la Présidente. Je mets aux voix les thématiques proposées par la commission santé. Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Pour : 46

(Adopté à l'unanimité.)

Les propositions sont retenues.

(Applaudissements.)

Nous allons passer à la commission de l'environnement. Je demande au rapporteur de bien vouloir prendre la parole.

Ilan Vander-Wielen, *conseiller de la jeunesse calédonienne*. Merci, madame le Présidente. Les commissaires ont procédé à l'élection du bureau. A été nommée présidente Nora Goapana, vice-président Joshua Mimart, et rapporteur, moi-même, Ilan Vander-Wielen.

Les débats ont été menés dans le but de proposer de nouvelles actions à mener en matière d'environnement, mais également de poursuivre les efforts déjà mis en œuvres. Des réflexions ont été portées sur des sujets divers, notamment ceux de la réhabilitation des sites miniers jugés dévastateurs pour l'environnement calédonien, du développement des espaces verts en milieu urbain, et de la défense des ressources naturelles.

Des problématiques ont été identifiées auxquelles nous avons tenté de proposer des solutions, dans actions durables, à mettre en œuvre permettant d'y remédier. Voici la liste des thématiques qui nous paraissent les plus importantes :

- Développer des secteurs d'activité économique alternatifs à l'exploitation du nickel et ayant le moins d'impact négatif possible sur l'environnement (bois, éco-tourisme, exploitation agricole et aquacole) tout en œuvrant pour la réhabilitation des sites miniers (reboisement).

- Renforcer la défense des espèces protégées (végétaux et animaux) : lutter contre le braconnage et favoriser l'élevage d'espèces en voie de disparition.

- Lutter contre les espèces envahissantes : sensibilisation des populations aux espèces envahissantes.

- Développer les espaces verts urbains (revégétalisation des villes) et les espaces de culture collectifs, permettre à chacun un accès à un espace de jardinage et redistribuer les fruits et légumes obtenus (favoriser la solidarité).

- Développer le nombre des réserves naturelles terrestres et minières et maritimes.

Melle la Présidente. Merci, monsieur le rapporteur. Y a-t-il des demandes d'intervention ? Non, pas de demande d'intervention. Il faut en choisir quatre parmi les six thématiques proposées. Madame la présidente de la commission de l'environnement, Nora Goapana, as-tu une proposition ?

Goapana Nora, *conseillère de la jeunesse calédonienne*. Non. On a classé ces différentes thématiques par ordre d'importance, pour nous. Et du coup le premier c'est le plus important et le dernier, moins important que les autres.

Melle la Présidente. Merci, Nora. La commission propose de retenir les quatre premières thématiques. Ilan, tu as la parole.

Ilan Vander-Wielen. Merci, madame la Présidente. Nous avons préféré le premier point, le deuxième point et le cinquième point, pour notre commission.

Melle la Présidente. Ça fait que trois, il manque un dernier thème.

Ilan Vander-Wielen. Et la quatrième.

Melle la Présidente. Y a-t-il des demandes d'intervention ? Maxime, tu as la parole.

Maxime Marie-Sainte, *conseiller de la jeunesse calédonienne*. Merci, madame la Présidente. C'est écrit que vous allez faire des élevages de végétaux ou d'animaux. Mais pour les animaux, comment est-ce possible de les mettre en élevage ?

Melle la Présidente. Merci, Maxime. Nora, tu as la parole.

Nora Goapana. Merci, madame la Présidente. Pour les animaux, tu prends les espèces qui sont de la même famille.

Ilan Vander-Weilen. On peut très bien faire des serres avec des petites pousses de plantes endémiques ou de traiter les espèces en danger sur le territoire qu'on utiliserait et qu'on replanterait sur des terrains appropriés.

Maxime Marie-Sainte. Je parlais plutôt des animaux.

Frédérique Wété. En fait quand on parlait de l'élevage d'espèce, ça parlait plutôt des végétaux.

Joshua Mimart, *conseiller de la jeunesse calédonienne*. En fait, quand il demande cela c'est qu'en fait on prend un mâle et une femelle d'une même espèce, pour qu'ils se reproduisent entre eux et qu'il puisse donc y avoir une génération future.

(Applaudissements.)

Pamani Siwa, *conseiller de la jeunesse calédonienne*. Du coup, la question est mal formulée.

Melle la présidente. Que proposes-tu pour la reformuler ?

Pamani Siwa. On supprime « animaux », et puis on ne garde que « espèces végétaux ».

(Rires dans l'hémicycle.)

Melle la présidente. Silence, s'il vous plaît ?

Christian Walet, *conseiller de la jeunesse calédonienne*. En fait, c'est pour les animaux en voie de disparition. Ça ne concerne pas tous les animaux. Si tu réfléchis un peu, ce n'est pas pour rien.

(Rires dans l'hémicycle.)

Melle la Présidente. Merci, Christian. Nora, tu as la parole.

Nora Goapana. En fait, c'est aussi les animaux parce qu'il y en a beaucoup qui sont en voie de disparition, il faut alors les protéger davantage. C'est ce qui explique qu'il y a les deux, végétaux et animaux.

Melle la Présidente. Merci, Nora. Darys, tu as la parole.

Oniary Darys, *conseiller de la jeunesse calédonienne*. Merci, madame la Présidente. Oui, mais si on veut protéger les végétaux et les animaux, il faudrait déjà commencer par protéger leur milieu de vie, non ?!

(Applaudissements.)

Melle la Présidente. Merci, Darys. Joshua, tu as la parole.

Joshua Mimart. En fait on avait proposé cela parce que c'est écrit en bas développer le nombre de réserves naturelles terrestres ou maritimes. Mais sauf que, comme il l'a dit, ce n'est pas ça qu'on a retenu. Mais vous, vous pouvez voter pour celle-là. Ce n'est pas parce qu'elle n'est pas en jaune que vous n'avez pas le droit de voter pour celle-là.

M. le Président. Ce qui est possible aussi, comme je vous le disais, tout ça, ce sont des thématiques, donc elles vont faire l'objet de discussion et d'un travail au sein de vos commissions. Donc dans le cadre de la discussion sur la protection des espèces animales et végétales, rien n'empêche que la commission fasse des propositions pour protéger leur lieu de vie, comme ça été dit. Ça peut faire partie de la protection des espèces aussi. Là, c'est un avis personnel que je vous donne. C'est après, dans vos discussions lors de votre commission, l'idée c'est qu'après, vous fassiez des propositions concrètes pour protéger les animaux et les végétaux en voie de disparition.

Melle la Présidente. Merci, monsieur le Président. Nous allons procéder au vote. Je mets aux voix les propositions de la commission de l'environnement. Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? Monsieur le secrétaire général, vous pouvez nous donner le résultat du vote ?

M. le Secrétaire général. Oui, madame la Présidente.

Résultat du vote :

Pour : 17

Contre : 5

Abstient : 8

(Adopté.)

Melle la Présidente. Merci, monsieur le Secrétaire général. Les propositions sont adoptées.

(Applaudissements.)

La présidente de la commission de l'environnement, tu as la parole.

Nora Goapana. Merci, madame la Présidente. Pour ceux qui ont votés contre, je voudrais bien savoir les raisons de ce vote contre ?

Melle la Présidente. Merci, Nora. Orana, tu as la parole.

Orana Larthomas, conseillère de la jeunesse calédonienne. Merci, madame la Présidente. Je trouvais juste intéressant le thème sur les énergies renouvelables, j'aurais bien aimé que ça soit intégré, c'est pour ça que j'ai voté contre.

Melle la Présidente. Merci, Orana. On passe à la commission suivante, celle contre les violences. Je demande au rapporteur de bien vouloir prendre la parole.

Orana Larthomas. Merci, madame la Présidente. A été élue présidente Soraya Tiavouane, a été élue vice-présidente Sanima Wahicko, et rapporteur, moi-même, Orana Larthomas.

Afin de dégager les thèmes, nous avons chacun donné notre point de vue, notre témoignage. Nous avons parlé des jeux dans la cour, des façons de se parler, de se traiter, de se regrouper, du regard des autres, de l'exemple donné. L'adolescence est une période de la vie importante où nous sommes particulièrement exposés à la violence. Nous avons parlé aussi des actions positives menées comme les associations au sein de nos lycées ou alors notre engagement dans des activités. De tout cela, on a réussi à sortir six thèmes différents :

- Comment lutter contre les jeux violents ? (le tape sur l'épaule, le jeu du foulard, du compas, des cartes, du touche-tête). Nous participons à des jeux pour ne pas être exclus, pour faire partie d'une bande, pour se lancer des défis. On peut trouver des solutions à travers le sport, mettre en valeur nos qualités d'une autre manière.

- Comment faire face à la violence verbale ? Notre façon de rabaisser les personnes, ou de leurs attribuer des surnoms blessant. Les insultes font partie de notre vocabulaire courant maintenant, et il faudrait nous faire prendre conscience qu'il s'agit d'une forme de violence.

- La responsabilité des parents, leurs rôles dans l'éducation (la parole, l'exemple, l'intérêt pour ce qui se passe à l'école, la violence conjugale, la violence aux autres. Quand l'enfant voit à la violence chez ses parents, il va le reproduire ensuite dans sa vie future. Quand l'enfant ne sent pas considéré, il se sent alors rejeté et en situation de mal être, et se dirige donc vers la violence. Si les parents n'ont pas d'autorité sur les enfants, ils vont alors faire ce qu'ils veulent.

- Comment transformer la colère vers une activité positive ? On ne doit pas déverser sa colère sur quelqu'un, mais l'utiliser plutôt dans le sport, dans l'art, dans quelque chose de positive.

- Respect des différences, être tolérant. Il existe beaucoup de différence politique, ethnique, de genre, d'argent, de sexualité, tout cela entraîne de la violence à cause de l'intolérance et du racisme auxquels il faut faire face.

- La législation, les droits de l'enfant. Revoir les lois sur les droits de l'enfant par rapport à la violence.

Melle la Présidente. Merci, Orana. Y-a-t-il des demandes d'intervention ? Pamani, tu as la parole.

Pamani Siwa. Merci, madame la Présidente. Comment faire face à la violence dans la vie quotidienne.

Melle la Présidente. Ça serait donc une proposition supplémentaire ?

Pamani Siwa. Non, c'est la proposition qui englobe tous les thèmes qu'elle a proposé.

Melle la Présidente. Merci, Pamani. Soraya, tu as la parole.

Soraya Tiaouvane, conseillère de la jeunesse calédonienne. Merci, madame la Présidente. En fait, on n'a pas fait de choix. On propose les six thèmes.

Melle la Présidente. Merci, Soraya. Monsieur le Président, vous avez la parole.

M. le Président. Merci, madame la Présidente. Il faut malgré tout qu'on choisisse quatre thèmes sur les six qui sont proposées. La commission contre les violences ne fait pas de proposition à proprement parler, donc peut-être une solution, c'est de faire voter chacun des thèmes les uns après les autres. Et puis ceux qui auront eu le plus de voix, feront l'objet de travaux ensuite de la commission. Est-ce que cela vous convient comme méthode ?

Melle la Présidente. Merci, monsieur le Président. Maxime, tu as la parole.

Maxime Marie-Sainte. Merci, madame la Présidente. J'ai une question. Vous parlez de jeu comme touche-tête ou le foulard, mais ces jeux-là ne sont pas arrivés par le biais des réseaux sociaux et dans ce cas-là, si c'est le cas, comment vous aller faire pour éviter que d'autres jeux plus dangereux arrivent ?

Melle la Présidente. Merci, Maxime. Soraya, tu as la parole.

Soraya Tiaouvane. Merci, madame la Présidente. Aujourd'hui, on propose que les thèmes, on ne donne pas de solution.

Orana Larthomas. Peut-être que certains jeux violents sont arrivés par les réseaux sociaux, mais le jeu du foulard ça existe depuis des années, depuis des années 1970, 1980, quand il n'y avait pas encore les réseaux sociaux, qui me semblent ne pas être les seules causes de ces arrivées de jeux.

Melle la Présidente. Merci, Orana. Y a-t-il d'autres questions ? Non, pas d'autre question. Qui sont pour le premier thème : « comment lutter contre les jeux violents » ? Qui sont pour le deuxième thème : « comment faire face à la violence verbale » ? Qui sont pour le troisième thème : « la responsabilité des parents dans le développement de la violence et l'importance de l'éducation qui est transmise » ? Qui sont pour le quatrième thème : « comment transformer la colère vers une activité positive » ? Qui sont pour le cinquième thème : « respecter les différences » ? Et qui sont pour le dernier thème : « révision de la législation concernant les droits de l'enfant par rapport à la

violence » ? Monsieur le Secrétaire général, vous avez la parole pour nous en donner le décompte du vote.

M. le Secrétaire général. Merci, madame la Présidente. Je vais donner le résultat des votes :

- sur le premier thème, il y a eu 31 voix pour ;
- sur le deuxième thème, il y a eu 25 voix pour ;
- sur le troisième thème, il y a eu 29 voix pour ;
- sur le quatrième thème, il y a eu 11 voix pour ;
- sur le cinquième thème, il y a eu 36 voix pour ;
- sur le sixième thème, il y a eu 26 voix pour.

Donc cela signifie que les quatre thèmes qui recalent le plus de voix sont :

- le cinquième thème : « respecter les différences » ;
- le premier thème : « comment lutter contre les jeux violents » ;
- le troisième thème : « la responsabilité des parents dans le développement de la violence et l'importance de l'éducation qui est transmise » ;
- le sixième thème : « révision de la législation concernant les droits de l'enfant par rapport à la violence ».

Les thèmes quatre et deux sont ceux qui ont recueillis le moins de voix.

Melle la Présidente. Très bien. Merci, monsieur le Secrétaire général. Nous avons donc les quatre thèmes pour la commission contre les violences.

(Applaudissements.)

Je vais demander au rapporteur de la commission des loisirs de bien vouloir prendre la parole.

Lindsay Bako, conseillère de la jeunesse calédonienne. Merci, madame la Présidente. Pour ce qui concerne l'élection du bureau de la commission des loisirs, on a comme président Thierry Nirikani, comme vice-président Bénazire Chummun, et comme rapporteur, Lindsay Bako, moi-même.

Synthèse des débats. Notre commission a fait le constat d'un manque d'accès aux loisirs pour tous les jeunes calédoniens. Première proposition : il nous faudrait systématiser les activités de loisir le mercredi après-midi dans les quartiers et les tribus. En effet, nous constatons qu'en dehors de l'agglomération Nouméa, Grand-Nouméa, peu de chose sont proposées. Notre objectif est d'avant tout, d'offrir une occupation à tous ceux qui tombent dans la délinquance faute d'occupation. Ensuite, la deuxième proposition. Il s'agit de proposer un nouveau rassemblement qui unit tous les jeunes des trois provinces pour un moment de partage et d'échange pour les jeunes déscolarisés en sollicitant par exemple le gouvernement et la MIJ, sans oublier les jeunes des îles loyautés, de Bélép, de l'île des Pins, souvent exclus des événements de ce type. Puis, la troisième proposition. Il s'agit de faire découvrir autre chose que le football ou le volley-ball, nous paraît indispensable. Il faudrait d'abord inciter les clubs à intervenir sur l'ensemble du territoire jusqu'en tribus. Il faudrait aussi solliciter les enseignements, vice-rectorat, DEC, etc., pour proposer de nouvelles activités sportives par le biais de l'UNSS, par exemple sandale-paddle, rugby et hip hop intéressent la majorité d'entre nous. Après, la quatrième proposition. Il s'agit de développer les activités proposées en maison de quartier et maison commune, d'abord en créant des murs d'expression dans ces maisons, et on y faisant intervenir des gaffeurs professionnels. Ensuite, systématiser l'usage de ces maisons en salle de cinéma pour notamment relayer les films à l'affiche dans les trop rares cinémas et dans les festivals de cinéma,

peu accessible aux jeunes. Et enfin, pour ce qui est de la cinquième proposition, il s'agit de faire venir la culture et les loisirs au plus près de chacun. Il faut donc équiper chaque commune des infrastructures nécessaires, piscine, salle de cinéma, médiathèque, et salle polyvalente.

En résumé :

- proposition 1 : systématiser les activités de loisirs le mercredi après-midi dans les quartiers ;
- proposition 2 : organiser un rassemblement pour les jeunes déscolarisés des trois provinces ;
- proposition 3 : élargir l'offre de sport ;
- proposition 4 : développer les activités proposées en maison de quartier ;
- proposition 5 : rééquilibrer l'équipement culturel sur l'ensemble du territoire.

Pour choisir quatre des cinq propositions, nous les soumettons au vote de l'assemblée.

Melle la Présidente. Merci, Lindsay. Y a-t-il des demandes d'intervention ? Non, aucune. Y a-t-il d'autres propositions à faire ? Non, pas d'autre proposition. Nous allons procéder au vote. Qui sont pour la première proposition ? Qui sont pour la deuxième proposition ? Qui sont pour la troisième proposition ? Qui sont pour la quatrième proposition ? Qui sont pour la cinquième proposition ? Monsieur le Secrétaire général, vous avez la parole pour le décompte du vote.

M. le Secrétaire général. Merci, madame la Présidente. Le résultat du vote est le suivant :

- pour la première proposition, il y a eu 12 voix ;
- pour la deuxième proposition, il y a eu 38 voix ;
- pour la troisième proposition, il y a eu 23 voix ;
- pour la quatrième proposition, il y a eu 16 voix ;
- pour la cinquième proposition, il y a eu 33 voix.

Ce qui veut dire que les propositions qui ont eues le plus de voix sont, dans l'ordre :

- proposition 2 : organiser un rassemblement pour les jeunes déscolarisés des trois provinces ;
- proposition 5 : rééquilibrer l'équipement culturel sur l'ensemble du territoire ;
- proposition 3 : élargir l'offre de sport ;
- proposition 4 : développer les activités proposées en maison de quartier.

Melle la Présidente. Merci, monsieur le Secrétaire général. Les thèmes sont adoptés.

(Applaudissements.)

Je demande au rapporteur de la commission avenir de bien vouloir prendre la parole.

Lizie Hnepeune, conseillère de la jeunesse calédonienne. Merci, madame la Présidente. Pour la commission avenir, Emmanuel Lignières a été élu président, Romain Piaa a été élu vice-président, et comme rapporteur, moi-même, Lizie Hnepeune.

Constatant la méinformation de la jeunesse calédonienne sur l'avenir du pays, la commission avenir s'est accés sur des thèmes d'actualité en lien avec l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie et du rôle des jeunes dans les débats. Nous vous proposons différentes thématiques. La première consiste à mieux informer la jeunesse sur les échéances à venir en créant des courts métrages basés sur le principe de question réponse. Ensuite, proposer des débats accés sur la culture afin que les jeunes se sentent plus concernés. La deuxième proposition consiste à

inviter la jeunesse calédonienne à participer aux conférences et évènements organisés dans les communes et provinces et que les établissements scolaires puissent en être partenaire, les relayer au sein des établissements même afin que les étudiants puissent y prendre part. La troisième proposition consiste à communiquer de façon plus moderne, en créant une application pour smartphone et tablette, proposant notamment un calendrier des évènements comme des conférences publiques, des séances institutionnelles, des forums, sur l'orientation, la santé, l'emploi, l'environnement, et tout sujet intéressant la jeunesse. La dernière proposition consiste à mettre en place la création d'une commission éducation avec pour thématique la lutte contre le décrochage scolaire, adapter certains apprentissages, notamment linguistiques propre à la région Asie-Pacifique, comme le mandarin, le coréen. Réfléchir à de nouvelles méthodes d'apprentissage, être consulté dans le cadre de la mise en place du projet éducatif calédonien. Développer des filières professionnelles notamment pour les îles et le nord avec des infrastructures adaptées comme des internats. Merci.

(Applaudissements.)

Melle la présidente. Merci, Lizie. Y a-t-il une demande d'intervention ? Non, il n'y en a pas. Je vais mettre aux voix ces propositions. Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? Monsieur le Secrétaire général, vous avez la parole.

M. le Secrétaire général. Merci, madame la Présidente. Le résultat du vote est le suivant, on a recensé 43 voix pour et une abstention.

Melle la Présidente. Merci, monsieur le Secrétaire général. Les propositions sont adoptées.

(Applaudissements.)

Monsieur le Président, vous avez la parole.

M. le Président. Merci, madame la Présidente. Concernant la quatrième proposition du groupe de la commission avenir, qui consiste à proposer la création d'une nouvelle commission « éducation », ce que je vous propose, ce n'est pas de le faire aujourd'hui, on n'aura pas le temps, mais à la prochaine séance du congrès des jeunes, on mettra en place cette nouvelle commission et on y nommera les membres, qui pourra travailler pour la séance suivante. Vous comprenez ce que je veux dire ? La prochaine séance, on crée la commission, et à la troisième séance, cette commission fera des propositions concrètes. Ça vous va comme ça ? Très bien.

On en a fini avec l'ordre du jour de notre séance d'aujourd'hui. Je voulais encore une fois vous remercier d'avoir participé à cette séance, de vous être engagé au sein du congrès des jeunes, remercier à nouveau tous nos partenaires qui nous accompagnent dans cette opération, remercier également mes collègues du congrès de la Nouvelle-Calédonie qui ont été présents aujourd'hui, remercier les anciens conseillers de la jeunesse calédonienne, qui ont participé également à cette journée, et qui vous ont un peu accompagné pour vous conseiller sur la façon de faire. Donc remercier tous ceux qui ont participé à la réalisation de ce congrès des jeunes, et au bon déroulement de cette journée. Et enfin, permettez-moi de faire un remerciement particulier pour toute l'équipe du congrès de la Nouvelle-Calédonie, qui a organisé à la fois votre hébergement hier soir, votre transport, et puis surtout, dans l'organisation de ces commissions, la rédaction des procès-verbaux. J'ai de la chance d'être bien entouré au sein de cette institution, et monsieur le Secrétaire général, je m'adresse à vous, et vous ferez part de tous mes remerciements à tout le monde. Donc merci beaucoup pour l'efficacité de vos équipes. Merci à tous.

(Applaudissements.)

M. le Secrétaire général. Monsieur le Président, je vous remercie. Je voudrais aussi au nom de l'administration du congrès, remercier les jeunes présents puisque ça été un plaisir de vous accompagner. On est là pour toute votre mandature, pour vous accompagner également. Donc je voudrais me faire le porte-parole des agents avec qui vous avez sympathisé d'ailleurs, jusqu'à maintenant, pour vous dire que vraiment, on est très heureux de vous accueillir au congrès et on est très heureux d'accompagner le congrès des jeunes. Juste avant que vous partiez, un message quand même. Il faut rester à vos place en attendant qu'on vous appelle parce qu'il y a différentes navettes qui ont vocation à venir vous chercher. Donc on vous appellera au fur et à mesure pour prendre place dans les navettes. Et vous avez des affaires qui sont dans les différents bureaux, il ne faudra pas oublier de les récupérer avant de partir. Voilà, encore merci au nom de l'administration du congrès, merci pour tout.

(Applaudissements.)

- La séance est levée. Il est 14 heures 14.

**Le président
du congrès de la Nouvelle-Calédonie**



Thierry SANTA

**La présidente
du congrès des jeunes de la Nouvelle-Calédonie**



Leslie TUAHU